

Rapport d'activité pour l'année de fondation 2013

Alliance Patrimoine prend un bon départ

La protection de nos biens culturels est menacée. La Stratégie énergétique 2050 mais aussi la révision prévue de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) remettent en question les principes qui étaient en vigueur jusqu'à présent. En outre, la répartition des moyens pour la préservation du patrimoine culturel est rediscutée dans le cadre du Message sur la culture 2016-2019.

Ce contexte a incité au début de l'année 2013 quatre grandes organisations totalisant 92'000 membres à s'associer au sein d'Alliance Patrimoine: il s'agit d'Archéologie Suisse (AS), du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), de Patrimoine suisse (PS) et de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).

En tant qu'organisation puissante, Alliance Patrimoine s'engage pour la préservation et l'entretien du patrimoine culturel de la Suisse. Elle sensibilise les milieux politiques et la société à ces questions prioritaires. Alliance Patrimoine peut s'appuyer sur une vaste expertise pour défendre d'une voix unie et forte les revendications de la conservation du patrimoine et de l'archéologie.

Les premiers mois d'existence d'Alliance Patrimoine en 2013 ont été marqués par des travaux intenses de mise en place avec la définition des thèmes centraux et des positions. A fin mai 2013, le lancement d'Alliance Patrimoine a été annoncé au public lors d'une conférence de presse. La création de cette communauté d'intérêts a été l'objet d'une attention marquée dans le monde politique et parmi les autorités, dans les milieux spécialisés et les médias. La population a réagi tout à fait positivement. En juin déjà, Alliance Patrimoine a été conviée à son premier hearing parlementaire. L'organisation est parvenue ainsi, dans un délai très court, à susciter un intérêt pour les revendications de la conservation du patrimoine qui n'aurait pas été possible sans un regroupement d'une telle ampleur.

Au niveau politique, priorité a été donnée durant cette première année à la révision de la LPN réclamée par l'initiative parlementaire du conseiller aux Etats Joachim Eder. Les modifications prévues aboutiraient à un démantèlement massif de la protection des monuments d'importance nationale. Si la LPN venait à être révisée dans le sens demandé par l'initiative Eder, Alliance Patrimoine lancerait un référendum, comme elle l'a annoncé lors de sa conférence de presse en mai 2013. Durant ce premier exercice, la Stratégie énergétique 2050 a été suivie de près également. Alliance Patrimoine souhaite que les intérêts de la conservation du patrimoine culturel, en particulier dans le domaine de la culture du bâti, soient pris en compte dans la discussion. Les autres thèmes importants ont été le Message sur la culture 2016-2019 et la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Par leur engagement résolu, les organisations membres ont contribué de manière décisive au succès de ce texte dans les urnes.

Pour Alliance Patrimoine, cette première année a été riche en événements et couronnée de succès. La nouvelle organisation s'est d'emblée fortement positionnée dans le domaine de la préservation des biens culturels et, grâce au large soutien dont elle jouit, elle s'est établie comme une interlocutrice compétente auprès des médias, du monde politique, des autorités et des milieux spécialisés. Avec d'autres organisations et l'Alliance-Environnement en particulier, Alliance Patrimoine a engagé un dialogue constructif afin d'améliorer encore la défense des intérêts et de dégager des solutions crédibles.

En 2014, Alliance Patrimoine entend intensifier sa force de frappe et étendre son réseau. Ayant désormais achevé sa mise en place, elle pourra se concentrer davantage sur les affaires politiques les plus importantes. Les thèmes prioritaires resteront la révision de la LPN, le Message sur la culture, la Stratégie énergétique 2050 et l'aménagement du territoire.

Berne, le 18 février 2014